

Afrique du Sud : polémique après la naissance du 20e enfant de Zuma

@rib News, 02/02/2010 - Source AFP Le parti au pouvoir en Afrique du Sud, le Congrès national africain (ANC), a répondu lundi que la naissance du 20e enfant du président Jacob Zuma était "une affaire personnelle" face à la polémique grandissante au sein de l'opposition. Le Congrès du peuple (Cope), parti dissident de l'ANC, a estimé que cette affaire était "scandaleuse", un mois après le cinquième mariage du président. Il l'a accusé d'avoir une "attitude complètement irresponsable" dans un pays qui compte le plus grand nombre de séropositifs dans le monde. "Cette attaque injustifiée contre le président est sournoise. Il n'y a rien de mal dans ce qu'a fait le président. Il n'y a rien de 'honteux' quand deux adultes ont une relation", a déclaré l'ANC. M. Zuma, un polygame de 67 ans, a eu en octobre un enfant avec la fille d'Irvin Khoza, président du Comité local d'organisation (LOC) de la Coupe du monde de football, selon le Sunday Times. "La polygamie ne signifie pas promiscuité et son attitude n'est en aucun cas défendable", a déclaré dans un communiqué le responsable du Cope, Terror Lekota. "Le public sud-africain doit se faire entendre et dire au président Zuma qu'il commence à se comporter comme un président et non un gigolo", a-t-il poursuivi. Le principal parti d'opposition l'Alliance démocratique (DA) et le Parti démocratique chrétien africain ont accusé M. Zuma de discréditer les efforts en matière de lutte contre le Sida. "Un homme qui a déjà trois femmes vivant avec lui n'a aucune intégrité morale pour continuer à coucher avec d'autres", a affirmé le chef du parti démocratique Kenneth Meshoe. "Le président Zuma a besoin d'aide et d'une thérapie pour soigner sa dépendance au sexe comme cela a été recommandé à Tiger Woods", il ajouta. L'ANC a répondu qu'il ne voyait pas le rapport entre sa politique de lutte contre le Sida et la vie privée de son leader. En 2006, Jacob Zuma avait été acquitté du viol d'une jeune femme séropositive, mais avait suscité l'indignation affirmant à la barre qu'il s'était lavé du virus en prenant une douche après le rapport non protégé. Aujourd'hui, il prend des précautions et appelle au dépistage.